



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL AGRICOLE EN 1 AN

> FORMATION

- Diplôme de niveau 4
- 1 an de formation
- Enseignement modulaire et pluridisciplinaire
- 8 semaines de stages
- Examen en contrôle continu (CCF) et épreuves terminales

> POUR QUI ?

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel, d'un baccalauréat général

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier directement en contactant l'établissement

> SPECIALITÉS POSSIBLES

- Aménagements Paysagers
- Productions Horticoles
- Laboratoire Contrôle Qualité
- Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

> QUELLES PARTICULARITES ?

EMPLOI DU TEMPS

- Emploi du temps partagé entre des cours de 1ère année et de 2ème année
- Matières professionnelles privilégiées
- Matières générales possibles à l'initiative de l'élève

Plan de formation construit avec le coordonnateur de filière et le Proviseur en fonction du profil de l'étudiant.

EPREUVES D'EXAMEN

- Dispense de toutes les épreuves générales
- Présentation des épreuves professionnelles :

E5 : techniques professionnelles (écrit 2h30 ou 3h selon la spécialité)

E6 : Expérience en milieu professionnel (oral de 30 min sur dossier)

E7 : Pratiques professionnelles : uniquement en épreuve terminale ! (pas de CCF)

AP : Oral de 30 min sur 5 fiches relatives à des situations professionnelles vécues

GMNF : Oral de 30 min sur 5 fiches relatives à des situations professionnelles vécues

CPH : Oral de 30 min (+ 30 min de préparation) sur dossier technique et économique

LCQ : Pratique en situation professionnelle de 3h (+ 30 min de préparation)

NB : il n'est pas accordé de mention pour les parcours en 1 an.